

RETOUR AUX ANCIENS LOCAUX pour les athlètes de l'École de cirque de Verdun

Les travaux de rénovations de l'Édifice Guy Gagnon n'ayant toujours pas débuté en raison de retards circonstanciels, l'École de cirque de Verdun (ECV) retourne temporairement dans ses anciens locaux du 5190 Boulevard Lasalle pour la session d'automne. Le point sur la situation.

Comme le souligne Davith Bolin, en charge des communications, « l'ensemble des activités, les cours de cirque pour les enfants et les adultes du Programme Récréatif, les cours intensifs du Programme préparatoire à la formation professionnelle ainsi que les ateliers scolaires retrouveront donc pour quelques mois leurs anciens espaces et les équipements de cirque qui leurs sont familiers ». Pendant cette période de transition, les participants aux cours de cirque peuvent toujours bénéficier des avantages offerts pendant les inscriptions.

Selon Catherine Poulin, directrice, l'ÉCV souhaite que les travaux annoncés s'amorcent au début de l'année 2014. « Plusieurs faits ont retardé la concrétisation de ce projet. La démission du maire Gérald Tremblay, puis celle du maire Trudel ont eu pour effet de voir le conseil abandonner l'idée d'avoir une salle de spectacle multifonctionnelle qui accueillerait l'ECV, et qui lui permettrait de prendre de l'expansion au niveau de l'accueil et de l'administration, note-t-elle. Nous accueillons des groupes corporatifs de consolidation d'équipe sans vestiaire ni douche, ce qui n'est certainement pas professionnel ».

Bien que le projet ait l'appui de plusieurs intervenants en développement économique et social de l'arrondissement et du Ministère de la culture et des communications du Québec, aucun élu n'a repris le flambeau à ce jour. « Suite à l'élection du 3 novembre, nous espérons voir le nouveau maire ou la nouvelle mairesse comprendre les enjeux de développement et de positionnement liés à ce projet, qui ne peut

qu'être bénéfique pour Verdun. Nous aimerions également voir le projet devenir un enjeu majeur de la campagne électorale en cours », souligne madame Poulin.

D'ici là, les prochaines sessions (hiver-printemps 2014) et les activités récréatives et préprofessionnelles pourraient revenir au gymnase de l'école Notre-Dame-Des-Sept-Douleurs et les ateliers retourner au Taz.

Les athlètes de l'ÉCV devront s'accommoder de leurs anciens locaux jusqu'en 2014.



VILLES EN BREF redaction@valeurmedia.com

Collecte des résidus verts à Lasalle

La collecte des résidus verts a lieu tous les lundis jusqu'au 18 novembre 2013. Les résidus verts sont les résidus organiques qui proviennent des espaces extérieurs, notamment des cours et des parterres.

Résidus acceptés : feuilles mortes, résidus horticoles, résidus de déchaumage du terrain, rognures de gazon, résidus du potager et des arbres fruitiers. Important: pour vous départir de toutes les branches mortes,



appelez le 311. Une collecte spéciale est prévue pour les branches mortes afin de contrer l'agrile du frêne.

Contenants acceptés : boîte de carton, poubelle et sac de papier. Aucun sac de plastique ne sera accepté.

Lieu de dépôt : Déposez vos contenants en bordure du trottoir sur votre propriété après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin de la collecte.

Source: Arrondissement Lasalle

Début des activités à la Zone sports de Verdun

La saison régulière d'activités de la Zone sports reprend le samedi 21 septembre de 10 h à midi pour les 5 à 12 ans et de 13 h à 15 h pour les 13 à Montréal 17 ans. Les activités (hockey cosom, basket-ball, soccer et plus encore) auront lieu les samedis au



gymnase de l'école primaire Notre-Dame-de-Lourde (504, 5e Avenue, Verdun) et les dimanches au gymnase de l'école primaire de L'Île-des-Sœurs (530, rue de Gaspé, Verdun)

Entrée gratuite sur présentation de la carte Accès Verdun. Renseignements au 311 (en mentionnant le nom de l'arrondissement : Verdun) ou au 514 765-7150.

Source: Arrondissement Verdun

